

Comment protéger une idée innovante?

1. De nombreux entrepreneurs m'interrogent sur la manière dont ils peuvent protéger leurs idées innovantes, afin d'éviter de les voir exploiter par leurs concurrents.
2. Une idée ne peut pas être protégée juridiquement en tant que telle.
3. L'inventeur peut cependant se ménager une preuve certaine de l'existence et de la date de son idée en envoyant une enveloppe Soleau à l'INPI.
4. Il peut aussi protéger son idée contre les risques de divulgation en faisant signer des accords de confidentialité aux personnes auxquelles il la communique.
5. Pour protéger l'idée à travers un droit de propriété intellectuelle, l'inventeur doit la matérialiser sous forme d'innovation technique, d'œuvre esthétique, de signe permettant l'identification d'un produit ou d'un service ou d'œuvre artistique ou littéraire.
6. Selon l'hypothèse, il pourra ainsi soit déposer son idée sous forme de brevet, de dessins et modèles ou de marque, soit se prévaloir d'un droit d'auteur.

